



Amiens, le 10 novembre 2015

Communiqué de presse

Canal Seine-Nord Europe : La préfète réunit le comité des partenaires et missionne les sous-préfets des trois bassins de vie



Le Secrétaire d'Etat chargé des Transports a confirmé la préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, dans son rôle de coordonnatrice du projet de CSNE et a précisé sa feuille de route d'ici le lancement des travaux en 2017. Il lui a confié le pilotage d'une mission générale de coordination avec les collectivités et des quatre chantiers spécifiques suivants :

- la coordination des démarches administratives liées à l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) modificative du projet ainsi que l'ensemble des procédures postérieures nécessaires au démarrage du chantier ;
- le pilotage d'une démarche « Grand chantier », visant le développement d'emplois locaux pérennes ;
- la coordination de la réalisation d'une charte d'aménagement et de développement économique ;
- le pilotage d'une démarche participative pour informer les territoires de la conduite du projet et viser son appropriation par le public.

Plusieurs de ces chantiers ont connu dans les derniers mois des avancées significatives.

Afin d'assurer un pilotage cohérent de la démarche « Grand chantier » à l'échelle interrégionale, la préfète coordonnatrice du projet a mis en place un Service Public pour l'Emploi de Proximité (SPE-P) interrégional Nord – Pas-de-Calais - Picardie. Les orientations prioritaires pour chacune des 4 thématiques de ce SPE-P (emploi, formation, insertion et développement économique) ont été actées avec l'ensemble des partenaires (Conseils régionaux et départementaux, services de l'Etat et Pôle emploi) lors du premier comité de pilotage stratégique interrégional qui s'est réuni à Amiens le 16 octobre.

Parallèlement, pour assurer une mise en œuvre de la démarche « Grand chantier » et de la démarche participative au plus près des acteurs locaux, la préfète a décidé de missionner les sous-préfets des trois arrondissements les plus concernés par le chantier :

- Odile BUREAU, sous-préfète de l'arrondissement de Péronne (Santerre-Haute Somme) ;
- Ghyslain CHATEL, sous-préfet de l'arrondissement de Compiègne (Noyonnais-Compiégnois) ;
- Xavier CZERWINSKI, secrétaire général adjoint de la préfecture du Pas-de-Calais (Artois-Cambrésis).

Les premiers comités territoriaux du SPE-P, qui permettent aux sous-préfets de mettre en œuvre les missions qui leur ont été confiées, se sont réunis le 4 novembre à Péronne et Arras et le 6 novembre à Compiègne et ont lancé les actions concernées sur les trois territoires.

Les travaux pour l'élaboration de la charte d'aménagement et de développement économique ont également débuté avec les collectivités partenaires concernées le 21 octobre.

Cette charte permettra de valider les grands principes d'aménagement du territoire et de développement économique sur l'ensemble du tracé de l'infrastructure afin d'assurer l'homogénéité et l'équilibre de son impact sur les territoires traversés mais aussi amonts et aval, durant sa construction et pendant son exploitation.

Elle permettra de structurer les filières économiques logistique, de la batellerie et portuaire, de l'environnement et du développement durable, de l'industrie et du tourisme et pourra donner lieu à des déclinaisons locales portées par les EPCI ou leurs groupements.

Enfin, la préfète a réuni le 10 novembre le comité des partenaires. Outre l'état d'avancement global du projet, cette réunion a été consacrée à la présentation et à l'état d'avancement de la mission confiée à MM. Christian de FENOYL (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts) et Noël de SAINT PULGENT (inspecteur général des finances) visant à consolider et à finaliser le financement du projet.